BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 98

08 – ARDENNES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Ventes et cessions

492 931 795 RCS Sedan.
08.
Forme : Société civile d'exploitation agricole.
Capital : 200000 EUR.
Adresse : La Vigne, 08300 Neuflize.
Précédent propriétaire : 445 130 313 RCS Reims. **PYCOQ.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion par voir d'absorption des SCEA "08"; "DE LA HAIE DES PRES" et "DES 3 B" par la SAS "PYCOQ" 1. Les SCEA "08", "DE LA HAIE DES PRES" et "DES 3 B" et la SAS "PYCOQ" sus-désignées, ont établi le 13/05/2022 par acte sous-seing privé à Saint-Souplet-Sur-Py (Marne)un traité de fusion. 2. Aux termes de ce projet, les SCEA "08", "DE LA HAIE DES PRES" et "DES 3B" feraient apport à titre de fusion-absorption à la SAS "PYCOQ" de tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine des SCEA "08", "DE LA HAIE DES PRES" et "DES 3 B" sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine des SCEA "08", "DE LA HAIE DES PRES" et "DES 3 B" devant être dévolue à la SAS "PYCOQ" dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion. L'évaluation faite sur la base desdites valeurs aboutit à une valeur des éléments d'actif apportés égale à 3 926 754 euros et des éléments de passif pris en charge égale à 3 088 410 euros, soit un actif net apporté égal à 838 344 euros concernant la SCEA "08". L'évaluation faite sur la base desdites valeurs aboutit à une valeur des éléments d'actif apportés égale à 3 236 205 euros et des éléments de passif pris en charge égale à 2 127 890 euros, soit un actif net apporté égal à 1 108 315 euros concernant la SCEA "DE LA HAIE DES PRES". L'évaluation faite sur la base desdites valeurs aboutit à une valeur des éléments d'actif apportés égale à 1 851 167 euros et des éléments de passif pris en charge égale à 453 278 euros, soit un actif net apporté égal à 1 397 889 euros concernant la SCEA "DES 3 B". 3. Augmentation de capital de la SAS "PYCOQ" : La SAS "PYCOQ" société absorbante détenant la totalité des parts sociales de la SCEA "08", "DE LA HAIE DES PRES" et "DES 3 B" sociétés absorbées, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par les sociétés absorbées n'était pas rémunérées par l'attribution de parts sociales émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 4. Dépôt du traité de fusion : Le traité de fusion établi le 13 mai 2022 à été déposé : - Au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN le 17 mai 2022 au

nom de la SCEA "08", société absorbée; - Au greffe du Tribunal de commerce de REIMS le 17 mai 2022 au nom de la SCEA "DE LA HAIE DES PRES", société absorbée; - Au greffe du Tribunal de commerce de SOISSON le 17 mai 2022 au nom de la SCEA "DES 3 B", société absorbée; - Au greffe du Tribunal de commerce de REIMS le 17 mai 2022 au nom de la SAS "PYCOQ", société absorbante..

